

Rapport

Dispositif 2 heures de sport - INJEP

Le dispositif est un fiasco, on continue ?

UN DISPOSITIF INOPÉRANT

Le rapport mené par l'INJEP sur la première année d'expérimentation du dispositif « deux heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens » montre que ce dernier :

- **ne concerne que très peu d'élèves (5%),**
- **la cible des « non sportif-ves » est totalement râtée (10%),**
- **renforce les inégalités filles-garçons car les garçons sont plus inscrits et abandonnent moins le dispositif.**

Alors qu'une évaluation quantitative est annoncée, aucun chiffre précis d'élèves concerné-es dans les 167 établissements n'est donné (vaguement 4 000 élèves). Le SNEP-FSU ayant contacté les établissements, nous savons pourquoi : soit le nombre d'élèves est minime (souvent moins de 15), soit le dispositif n'est pas mis en place ou est « rattaché » à des « plus en EPS » qui existaient déjà (horaire aménagé, section sportive scolaire).

Moins de 1 000 réponses d'élèves ont été recensées sur le lien entre pratique physique et pratique sportive chez les jeunes. Evidemment, cela n'apporte rien à tout ce que tout le monde sait déjà. Le SNEP-FSU rappelle qu'il a coordonné en 2022 une enquête auprès de 45 000 élèves qui montre déjà que l'EPS est plébiscitée par les élèves et leurs parents (6 000 réponses).

Il serait sans aucun doute plus efficace que les millions consacrés à ce dispositif (et à son évaluation par des cabinets) QUI NE MARCHE PAS soient transférés à l'EPS et au sport scolaire qui remplissent la mission du développement des pratiques physiques et sportive de la jeunesse.



Le premier bilan du SNEP-FSU en 2022/2023

Sur 156 établissements dont nous avons connaissance de la mise en place du dispositif, 72 réponses ont été obtenues. 15 établissements n'avaient rien mis en place (21%), 7 avait mis en place le 2HSC sur des dispositifs déjà existants sans apporter de choses spécifiques (SSS ou classe à horaire aménagé) soit presque 10%. Par ailleurs, le nombre d'élèves concernés (les remontées ne concernent que 16 collèges, les autres ne l'ayant pas précisé) questionne :

- 1 établissement fait état d'un groupe de 25 élèves
- 1 seul établissement fait état d'un groupe de 20 élèves
- 1 établissement fait état d'un groupe de 17 élèves ciblés
- 2 établissements d'un groupe de 16 à 20
- 4 Etablissements d'un groupe de 11 à 15
- 7 établissements d'un groupe de 10 élèves ou moins (cela va jusqu'à 5 élèves)

De façon majoritaire le nombre d'élèves concerné-es semble très faible. Comme nous n'avions pas tous les retours, nous attendions avec impatience la sortie du rapport... qui élude cette question primordiale.



EXTRAITS DU RAPPORT & analyse du SNEP-FSU

«Un tiers des non-sportifs qui s'étaient initialement inscrits ont par ailleurs finalement décidé de quitter le dispositif, ce pourcentage s'élevant à 38 % chez les filles»

«Lancé le 7 novembre 2022, le programme propose à 80 000 collégiens issus de 167 collèges volontaires d'accéder à une nouvelle offre de pratique sportive, en complément de l'éducation physique et sportive. Le dispositif 2HSC a enregistré, lors de sa première année de déploiement, la participation de 4 000 collégiens volontaires.»

4 000 élèves sur 80 000 collégiens : soit 5%. Par ailleurs nous doutons que ces 4 000 élèves aient participé (car cela ferait une moyenne de 24 élèves par collège, ce qui semble très sur-évalué par rapport à nos retours). C'est le seul endroit du rapport où il y a des chiffres de participation.

«Sans les cibler exclusivement, cette initiative vise principalement à toucher les élèves qui sont habituellement moins enclins à la pratique sportive (filles, élèves en situation de handicap, non adeptes d'une pratique sportive, etc...)»

«Les **garçons** sont surreprésentés parmi les participants (57 %), tout comme les élèves de sixième (35 %) et de cinquième (30 %). **Les élèves les plus éloignés de la pratique sportive sont moins enclins à adhérer au dispositif puisque 9 volontaires sur 10 sont déjà impliqués dans des activités sportives en dehors de l'EPS »**

La cible est ratée, le dispositif favorise les garçons.



« Le dispositif d'évaluation

Le premier volet, **quantitatif**, est porté par l'INJEP et se matérialise sous la forme d'un questionnaire structuré, permettant d'obtenir **une vision globale et chiffrée** de la mise en œuvre du programme.»

Le bilan quantitatif ne repose pas sur la quantité d'élèves qui participent, mais sur leur ressenti concernant la pratique sportive, le dispositif. Ce n'est donc pas un bilan quantitatif du dispositif et nous savons pourquoi au vu du nombre d'élèves concerné-es !

« Focus sur la cible du dispositif : les « non-sportifs »

Le dispositif vise explicitement les publics les plus éloignés d'une pratique sportive. Il ne parvient cependant à en toucher qu'une faible minorité : **la part des « non-sportifs », ne pratiquant aucune activité physique et sportive, s'élève à 10 % des participants au programme »**

La cible est ratée.

RENFORCER L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE : UNE PRIORITÉ

L'EPS et le sport scolaire vs le dispositif 2HSC

100 % des élèves en EPS contre moins de 5 % dans 2HSC + d'1 million de licencié-es à l'UNSS contre moins de 4 000 jeunes dans 2HSC

Une moyenne de 20 % de licencié-es dans les établissements du second degré contre moins de 5 % dans 2HSC



Enquête du SNEP-FSU 2022 : l'EPS plebiscitée !

- 90 % des élèves apprécient l'EPS et 60% la considèrent comme une des disciplines qu'ils aiment le plus.
- 57,2 % des élèves veulent plus d'EPS dans la semaine.
- Pour 55,7 % des parents, l'EPS est essentielle.